

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PORTES DE FRANCE THIONVILLE

LE JOURNAL DE L'AGGLO

PRINTEMPS 2022



LE MOT DU PRÉSIDENT



Chers habitants de la Communauté d'agglomération,

L'élection présidentielle a vu la réélection d'Emmanuel Macron pour les cinq prochaines années. Le Président de la République a su faire face aux crises sociale, sanitaire et ukrainienne vécues successivement depuis 2017. Malgré ces crises, notre pays a connu une baisse du chômage et un retour à une croissance positive.

Je me réjouis de ce résultat qui inscrit notre pays dans la continuité de son développement, dans l'ambition environnementale, dans l'engagement européen et dans la modernisation sur tous les plans. Les résultats de l'élection traduisent cependant la nécessité de rassembler, d'expliquer les réformes et d'écouter nos concitoyens. Beaucoup se sentent en effet éloignés des décisions et réclament des mesures pour leur quotidien.

Equilibre difficile entre des mesures structurelles dont les effets s'inscrivent dans le long terme et des mesures immédiates qui répondent à un enjeu immédiat mais manquent de durabilité. Je fais confiance au Président de la République pour réussir cet exercice. Il aura pour cela besoin des territoires qui font pour bonne partie le quotidien de leurs habitants.

Notre territoire s'inscrit dans cette dynamique de progression et de développement. Le budget 2022 qui vient d'être adopté en est le reflet avec des investissements nombreux répondant aux enjeux et aux besoins des habitants. La piscine de Basse-Ham sera mise en service en fin d'année, la piscine de Thionville sera agrandie, une salle multifonctionnelle sera construite à Fontoy, une nouvelle crèche sera réalisée à Terville et le bâtiment libéré par la CCI sera acheté sur la zone Cormontaigne.

Le soutien aux politiques de santé, de développement numérique, d'environnement durable est confirmé et inscrit notre agglomération dans l'avenir.

Ces investissements confortent la qualité de vie et renforcent les services au bénéfice direct de tous les habitants. Ce développement appelle néanmoins une maîtrise des dépenses, des efforts sur le budget de fonctionnement et un recours raisonné à la fiscalité.

Les habitants sont donc les premiers bénéficiaires de l'action conjointe de nos 13 communes réunies dans notre Communauté d'agglomération. Je remercie à ce titre tous les Maires de leur implication et du partage de volontés dont nous faisons preuve. Cette union nous fait avancer. Elle nous permet aussi d'appréhender des enjeux plus larges tels que la mobilité, le traitement des déchets, le développement économique qui nécessitent une synergie avec nos voisins du Val de Fensch. Ensemble, nous sommes complémentaires et de plus en plus interdépendants. Et c'est toujours dans l'objectif de mieux répondre à vos attentes que nous envisageons une fusion en 2026. Une étude socio-économique est lancée à ce sujet et sera présentée avant l'été.

Du national au local, c'est bien l'intérêt de nos concitoyens que nous, élus, poursuivons chaque jour. Les effets des politiques ne sont pas toujours immédiats. Ils nécessitent du travail et des efforts. Mais il faut voir loin pour faire bien.

Pierre CUNY

EN BREF

04/02/2022



Bouabdellah Tahri, Conseiller Régional Grand Est délégué à la Dynamique Olympique, est venu à la rencontre des élus du territoire pour découvrir les sites labellisés Centres de Préparation aux Jeux dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

NOUVEAU



LOCATION Vélos innovants



Vélo Cargo à assistance électrique
elektrisches Fahrrad / Electric bike

Fahrradvermietung / Innovative bike rental

1/2 journée - 1/2 Day - 1/2 Tag	8 €
Journée / Day / Tag	15€
Semaine / Week / Woche	45€



Vélo debout électrique

elektrisches Fahrrad / Electric bike



OUVERTURE



PK 261

Bar - Restauration
Sur l'esplanade centrale



MAHANA PLAGE

Bar - Restauration
Le long de la promenade



LA FLOTILLE

Location de bateaux
électriques sans permis

Portes de France -Thionville

Le temps d'Agir

**PLAN
CLIMAT**
Air Energie Territorial



UN NOUVEAU PLAN CLIMAT POUR RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE

Issu de la loi Grenelle II, le Plan Climat Air Energie Territorial est un projet territorial de développement durable visant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration de la qualité de l'air.

La Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville se positionne comme coordinatrice de la transition énergétique et écologique afin de mobiliser les habitants et l'ensemble des acteurs du territoire dans la lutte contre le réchauffement climatique : agissons ensemble pour notre environnement !

Le Plan Climat Air Energie Territorial est l'outil stratégique et opérationnel du territoire de lutte contre le changement climatique. En déclinant au niveau local les orientations nationales, il définira à l'échelle du territoire un plan d'actions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et pour maintenir un cadre de vie agréable et sûr malgré les conséquences, déjà visibles, du changement climatique sur nos 13 communes.

La démarche du Plan Climat-Air-Energie Territorial constitue donc une réponse locale à des enjeux globaux.

Les étapes du PCAET

Un Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) est le projet de développement durable du territoire. Il est établi pour 6 ans et s'articule autour de plusieurs axes :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre
- L'amélioration de la qualité de l'air
- La réduction des consommations d'énergie
- Le développement des énergies renouvelables
- L'adaptation au changement climatique

L'élaboration du PCAET se déroule en quatre grandes étapes. *Voir schéma en haut à droite*

QUIZZ - QUIZZ - QUIZZ

En France, à combien s'élève la part des énergies fossiles (pétrole, charbon, gaz) dans la consommation d'énergie ?

➤ 48% (le nucléaire : 41% et les énergies renouvelables : 11%)

La cuisson d'un gâteau nécessite une puissance d'1 kW (kilowatt) pendant 1h, soit une quantité d'énergie de 1 kWh (kilowattheure). Combien faut-il de cyclistes pédalant à 20 km/h pendant 1 heure pour fournir 1kWh et cuire le gâteau ?

➤ Il faut 10 cyclistes pédalant à 20 km/h pendant 1 heure pour cuire un gâteau (pour fournir 1 kWh d'énergie).

Quelle est l'augmentation de température observée à Thionville entre 1980 et 2021 ?

➤ +1,9°C. La température moyenne par décennie est passée de 9,2°C à 11,1°C en 40 ans. Les continents se réchauffent plus que la moyenne terrestre, et d'autant plus dans les régions françaises avec un climat semi-continental comme celui du Grand Est.

Une «photographie» de notre territoire aujourd’hui.

Quel territoire souhaitons-nous demain ?

Quelles actions mettons nous en oeuvre pour y parvenir

Action !

DIAGNOSTIC

1 02/2022
au
05/2022

État des lieux des sources d’émissions de gaz à effet de serre (GES) et impact des changements climatiques

STRATÉGIE ET CONCERTATION

2 06/2022
au
09/2022

Document central élaboré en concertation avec les habitants et les acteurs locaux

PROGRAMME D’ACTIONS

3 10/2022
au
12/2022

Dépôt et validation réglementaire du PCAET en décembre 2022

MISE EN ŒUVRE ET ÉVALUATIONS

4 A partir
de janvier
2023



Devenez acteur de votre territoire



RÉUNION PUBLIQUE

18 MAI 2022 DE 18H À 20H
SALLE DU CASINO MUNICIPAL DE THIONVILLE

Entrée libre

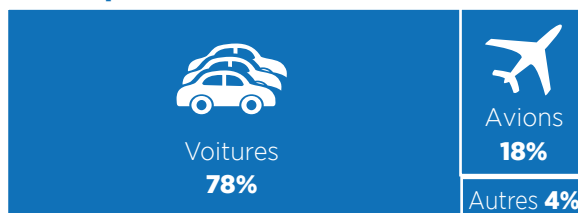
L’empreinte carbone moyenne des Français s’élève à

11 tonnes équivalent CO₂, répartie comme ci-dessous

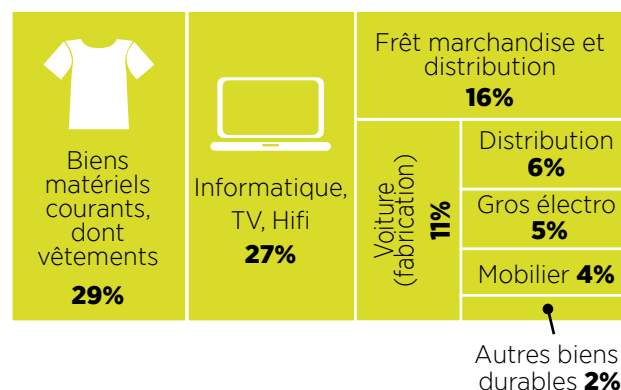
Alimentation



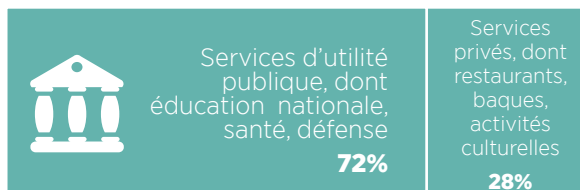
Transport



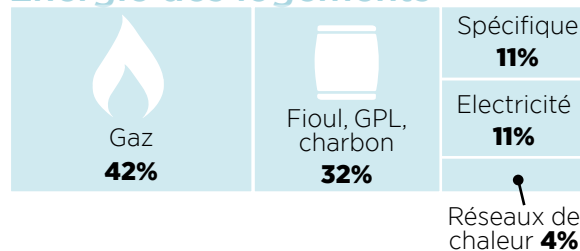
Biens de consommation



Services



Énergie des logements





BUDGET 2022 : LE PARI D'UNE POLITIQUE AMBITIEUSE AU SERVICE DU TERRITOIRE

Voté chaque année en avril, le budget communautaire prévoit les dépenses qui, tout au long de l'année vont permettre de financer le fonctionnement de la collectivité mais aussi les investissements et les projets engagés par le Conseil communautaire. Pour l'année 2022, voici les grandes tendances observées.

Quelles répercussions aura la crise en Ukraine sur les budgets des collectivités ? Quel avenir pour l'autonomie fiscale des collectivités, déjà réduite par la suppression de la taxe d'habitation et la réforme des impôts de production ? Les collectivités seront-elles appelées à contribuer à l'effort de redressement du déficit public ?

Le contexte national et international génère de nombreuses inconnues et suscite de grandes incertitudes pour l'avenir des finances publiques. Malgré ces questionnements, la Communauté d'Agglomération a décidé de conduire une politique ambitieuse de développement du territoire, qui se traduit pour l'année 2022 par des investissements significatifs. Sur le 45 millions d'investissements prévus (tous budgets confondus) pour l'année 2022, treize millions d'euros de crédits nouveaux, au budget principal, seront ainsi consacrés à la réalisation de plusieurs projets structurants comme l'achèvement de la piscine communautaire de Basse-Ham, l'acquisition du bâtiment CCI (Chambre de Commerce de d'Industrie) situé sur l'espace Cormontaigne à Yutz qui abritera un pôle administratif et numérique. On peut également citer le lancement des études de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une salle multifonctionnelle à Fontoy, la reconstruction d'un nouveau multi-accueil à Terville et le lancement des études préalables au projet de rénovation de la piscine de Thionville.

PRINCIPAUX CRÉDITS D'INVESTISSEMENTS NOUVEAUX

**CENTRE AQUATIQUE DE BASSE HAM - PÔLE ADMINISTRATIF
CORMONTAIGNE - PETITE ENFANCE - ÉDIFICES CULTURELS
TRAVAUX DE VOIRIE DANS LES ZAC - TRAVAUX D'ÉQUIPEMENT
MULTIFONCTIONNELLE - ETUDE MULTIACCUEIL DE TERRITOIRE
AUX ENTREPRISES - L'AIDE À L'INSTALLATION DES PROJETS**

Une stratégie payante

Conduire une politique de développement offensive représente un coût, surtout lorsqu'un nouveau projet de territoire et de nouveaux enjeux viennent d'être définis, impliquant des besoins en équipements conséquents. Pour accompagner cette stratégie, une augmentation de la fiscalité est nécessaire. En l'occurrence, celle de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la Cotisation Foncière des Entreprises.

Autres éléments saillants

On constate pour ce budget 2022 :

- Une augmentation des dépenses de fonctionnement de 1 million d'euros, notamment liée à la contribution au SMIU, à l'ouverture de la piscine de Basse-Ham et à la hausse des coûts de l'énergie.
- La poursuite de la chute de la dotation de compensation versée par l'Etat (5,3 M€), amorcée depuis 2011, encore en recul de 1,9 % en 2021 (- 107 316 €).
- Un excédent reporté à hauteur de 5 M€, résultant de la bonne maîtrise des dépenses durant l'année 2021, qui viendra compléter la capacité d'autofinancement des investissements.
- Des bases fiscales en amélioration par rapport à 2021, ce qui s'explique notamment par la revalorisation de 3,4% des bases fiscales de CFE et de taxes foncières et par l'augmentation de 3,5% de la fraction de TVA.
- Un produit de CVAE en légère hausse, mais qui reste encore bien inférieur au niveau d'avant crise. En effet, la CVAE s'est élevée à 4,5 M€ en 2019, 4,2 M€ en 2020, 3,8 M€ en 2021 et atteindrait 4,1 M€ en 2022.
- Un recours à l'emprunt maîtrisé, pour un montant prévisionnel de 1,5 M€, affecté au financement de la piscine, permettant toujours de maintenir les ratios d'endettement de la collectivité bien en deçà des ratios moyens des Communautés d'Agglomération.



STRATIF ET NUMÉRIQUE - MOBILITÉ DOUCE - ZAC
ULTUELS - PORT DE PLAISANCE ET LE CAMPING -
CONOMIE D'ÉNERGIE DANS LES ZAC - ETUDE SALLE
RVILLE - CENTRE AQUATIQUE DE THIONVILLE - AIDES
PROFESSIONNELS DE SANTÉ

ZAC MEILBOURG : CAP VERS LA SANTÉ

Si elle est plutôt connue pour ses enseignes dédiées au sport et au bien-être (Décathlon, Fit'ness...), la ZAC Meilbourg de Yutz oriente aussi son développement vers la santé avec l'installation programmée de la clinique Ambroise Paré et d'un pôle médical rassemblant plusieurs spécialistes

Située à deux pas des centres-villes de Yutz et Thionville, le long de l'A31, la ZAC Meilbourg a su convaincre les porteurs de projets en quête du terrain idéal. Au cours des dernières années, les ouvertures se sont en effet succédé comme le S-Hub-One, bâtiment destiné au télétravail, un restaurant, le Poulailon, Décathlon, Fit'Ness... Autant d'enseignes qui invitent au bien-être et pour certaines, à l'activité physique.

Puis c'est le domaine de la santé qui a choisi d'investir les lieux avec l'annonce de la venue de la clinique Ambroise Paré, jusqu'à présent implantée à Thionville. Le permis de construire a été déposé au mois de janvier dernier pour une ouverture programmée d'ici 2024, selon les dires du groupe Louis Pasteur. D'une superficie de 12 000 m² (contre 10 000 m² actuellement), le bâtiment, adapté aux techniques de l'ambulatorio, se répartira sur 5 niveaux, avec, au rez-de-chaussée, un centre d'imagerie médicale.

Tel un effet boule de neige, le projet en a inspiré d'autres, toujours dans le domaine médical. C'est ainsi qu'un pôle médical sera prochainement implanté sur la zone, entre la clinique du groupe Pasteur et la future clinique vétérinaire Alvétia, jusqu'alors installée à Thionville.

Le pôle accueillera plusieurs professionnels de santé : un chirurgien de la main, un orthopédiste-orthésiste, un ophtalmologue, ainsi qu'un centre d'orthopédie, de matériel médical, d'optique, d'audioprothèse et de parapharmacie.

DE NOUVELLES IMPLANTATIONS SUR LES ZONES D'ACTIVITÉS

Synergie+ en approche à Metzange-Buchel

Le Groupe concentre sur le secteur de Thionville 6 entités indépendantes spécialisées en installation, rénovation, entretien et dépannage énergétique, thermique, climatique et de traitement de l'eau et de l'air. Souhaitant regrouper en un pôle unique les sociétés Schumann, Gazeo, Climéo et les salariés de la holding Groupe Synergie, le président du groupe prévoit de faire construire un bâtiment sur la zone artisanale de Metzange-Buchel, au niveau des Terres rouges. Son projet de construction permettrait de regrouper une cinquantaine de salariés dont une vingtaine travailleraient quotidiennement sur site. D'une superficie totale de 1012 m², le bâtiment sera divisé en deux parties : 400 m² seraient dédiés à du stockage et 600 m² serviraient à accueillir ses salariés et clients. Ces nouveaux locaux permettront l'embauche de 3 nouveaux collaborateurs à court terme et la création d'une dizaine d'emploi à long terme.





L'Agglo booste l'offre de logements étudiants à Meilbourg

Marqueur de la stratégie d'aménagement de la Communauté d'Agglomération, la zone du Meilbourg s'apprête à accueillir deux logements à destination des étudiants et des jeunes. Réalisé par le groupe Habiter, le projet prévoit au total près de 200 logements de type studios répartis sur les deux bâtiments agrémentés d'espaces partagés : salles de convivialité, bureaux, salles de repos, espaces de travail et de loisirs, buanderies et salles de sport. Chacun des bâtiments sera doté d'une soixantaine de places de parking.

Le Kickelsberg accueillera son village artisanal

C'est aujourd'hui acté. L'ADEVAM, filiale de la Sodevam, vient d'acquérir un terrain de près de 9 000 m² sur la zone du Kickelsberg à Basse-Ham pour y implanter un village artisanal dédié à de petites entreprises cherchant des locaux sur le secteur. Douze cellules seront ainsi proposées à la cession ou à la vente. Les cellules destinées à la cession seront livrées brutes avec les fluides en attente. Les cellules destinées à la location seront aménagées dotées d'une surface d'activité d'environ 160 m² accessible par porte sectionnelle, d'un bureau, 2 sanitaires dont un PMR, un local de rangement, le tout sur une surface de 40 m². En option, au-dessus du bureau, possibilité d'un espace supplémentaire en mezzanine.

L'Agglo soutient la biologie médicale

Suite à l'appel à projet « Pacte Compétences » lancé par la Région Grand Est pour la période 2021-2023, l'IUT de Yutz-Thionville envisage de développer la formation liée à la santé pour aboutir à terme à l'ouverture sur le territoire d'un 3ème parcours du BUT Génie écologique doté de la mention « Biologie Médicale Biotechnologie ». Pour ce faire, le projet « Bio-surveillance de l'Environnement et la santé humaine » (BEeSH) porté par l'IUT suppose l'acquisition d'équipements d'analyse (cytomètre de flux et automates de biochimie), matériel qui permettra aux étudiants d'acquérir les compétences techniques demandées dans les laboratoires d'analyses médicales et de recherche biomédicale et ainsi, répondre aux nouveaux besoins des entreprises du bassin. Il permettra également de rémunérer la masse salariale recrutée ou mobilisée sur ce projet. Pour aider à l'aboutissement de ce projet dont le montant global s'élève à 238 700 €, la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville apportera un soutien financier de 21 474 euros pour la période 2022-2023 selon le protocole d'accord qui la lie à Nord Moselle +. La Région Grand Est le cofinancera à hauteur de 119 350 euros soit 50% de la somme totale), le Département à hauteur de 50 000 €.



L'AGGLO RECRUTE

- **Pour la collecte des déchets :**

Chauffeurs poids lourds / Ripeurs /
Gardien de déchetterie

- **Pour la direction de l'Eau :**

Plombiers régie eau potable / Technicien travaux réseaux eau potable / Adjoint au
responsable de service d'exploitation eau potable / Responsable production eau potable

- **Pour le Centre Aquatique Communautaire de Basse-Ham :**

Chef de Bassin / Maître Nageur Sauveteur / Educateur sportif Maître Nageur Sauveteur
et métier de la forme / Assistant Direction / Accueil – Régisseur / Chargés d'accueil /
Agents d'entretien

- **Pour la Direction de la Petite Enfance**

Assistant administratif comptable / Auxiliaire de puériculture / CAP Petite Enfance /
Educateur Jeunes Enfants / Infirmière puéricultrice ou infirmière

- Contrôleur des Autorisations d'Urbanisme

- Agent de propreté des locaux

- Chargé d'études et maintenance des bâtiments

- Chef de projet Systèmes d'Information

- Gestionnaire des Ressources Humaines : Carrière / Paie

- Juriste

- Gestionnaire Marchés Publics

- Directeur Base de Loisirs Nautiques



Postulez en ligne

www.agglo-thionville.fr/infos-services/offres-demplois/



A LA RENCONTRE DES FEMMES QUI ONT OSÉ L'ENTREPRENEURIAT

En lien avec la journée internationale des droits de la femme, le pôle numérique THI'PI et le Puzzle de Thionville se sont associés pour organiser une manifestation promouvant l'entreprenariat au féminin sur notre territoire. « Entrepreneurs, elles s'affirment » a été rythmé par une série de témoignages de femmes qui osent franchir la porte de ce monde majoritairement représenté par les hommes.



Savez-vous que les femmes représentent 40% des entrepreneurs ? Ce pourcentage tombe à moins de 20 % dans le numérique. Ce constat évolue lentement, mais dans le bon sens. C'est pour contribuer à faire bouger les lignes que les équipes du THI'PI et de Puzzle, menées par leurs responsables, Florence Christmann et Anne Guillou, ont décidé d'unir leurs moyens et leur créativité. Ainsi sont nées une semaine dédiée au sujet à Puzzle et la manifestation phare « Entrepreneurs, elles s'affirment », programmée le 12 mars dans l'enceinte de Puzzle. Il s'agissait avant tout de dresser un état des lieux sur la place de la femme dans l'entrepreneuriat, en particulier dans le monde du numérique, mais aussi d'évoquer les actions concrètes qui sont conduites dans ce domaine. Cet événement s'inscrit dans la politique d'inclusion numérique souhaitée par la Ville de Thionville et la Communauté d'Agglomération, par le biais de Lucas Grandjean, élu en charge du volet numérique.

Et le menu annoncé a tenu toutes ses promesses au vu de la variété des animations et des interactions:

tables rondes, café philosophique, théâtre sous forme d'improvisations, témoignages, portraits vidéos et en réel, animations variées... Le public présent a pu échanger avec des associations professionnelles ou œuvrant pour les femmes (les Dames de Cœur, l'ATAV, Elles bougent...) mais aussi avec des personnalités locales bien implantées sur le territoire, comme Hanen Frej, créatrice de City Pep's, ou encore Emilie Laurette de l'Envol, Amandine Lanveau-Zimmerlé de l'association Fémina Tech, Juliette Lagny, responsable d'Alexis Grand Est... Chacune a présenté son parcours et proposé des pistes pour accompagner les femmes désirant se lancer. Les principales raisons plus ou moins inconscientes qui brident le nombre de femmes concernent notamment l'orientation scolaire, les mentalités entretenant les stéréotypes, le manque de confiance en soi qui conduit au sentiment de manque de légitimité ou le syndrome de l'imposteur.



Hanen FREJ, créatrice de City Pep's

S'il reste encore du chemin à parcourir avant d'obtenir la parité dans les effectifs des entreprises en particulier liées au numérique, de nombreux éléments permettent d'être optimiste. De plus en plus de femmes sont déterminées et prêtes à sauter le pas, à entreprendre et se faire accompagner.

La journée du 12 mars aura sans doute permis de donner à certaines le goût de l'audace et d'un métier au sein d'une filière qui s'apprête à recruter massivement d'ici les prochaines années. N'hésitez pas à contacter le THI'PI pour plus d'information.

Tél. : 03 82 52 30 26

MES DÉCHETS J'EN FAIS QUOI ?

Le Journal de l'Agglo consacre au moins une de ses pages à la gestion des déchets. Cette rubrique a pour ambition de vous informer sur les nouveaux gestes ou les nouvelles réglementations à intégrer. Nous vous proposons un supplément de 24 pages dédié à cette question. Gratuit et indispensable pour celui qui veut comprendre et agir en faveur de l'environnement, il est disponible à l'Hôtel de communauté et dans les mairies du territoire.

Le 29 juillet 2021 signait le jour du dépassement de la Terre, c'est-à-dire le jour où l'humanité dépensait l'ensemble des ressources que la Terre peut générer en un an. Chaque année, cette échéance arrive toujours un peu plus tôt, laissant envisager de bien sombres perspectives à l'échelle de l'humanité si nous n'agissons pas. A notre échelle, nous pouvons contribuer à enrayer ce phénomène. Et pour agir de façon éclairée, nous vous invitons à parcourir dès à présent ce supplément de 24 pages consacré à la question du tri mais aussi à notre façon de consommer et aux pistes pour améliorer nos gestes en faveur de l'environnement.

Déclinant les différents volets de votre service de gestion des déchets, le cahier « vert » offre une synthèse complète et actualisée des bonnes pratiques en matière de tri des déchets.: réglementation, changements de pratiques, le recyclage des emballages, le gaspillage alimentaire, la collecte des bio-déchets, le compostage, les déchetteries communautaires...

A tout un chacun d'en faire un bon usage.



Disponible en téléchargement sur :
www.agglo-thionville.fr/infos-pratiques/gestion-des-dechets/

TOUS AU COMPOST !

Dans le cadre de « Tous au compost ! », événement national annuel qui valorise la pratique du compostage de proximité des déchets organiques, l'Agglo a proposé 3 projets autour de cette thématique :

- L'installation de 2 nouveaux sites de compostage collectif à Thionville (Allée de la Libération et Parc Mandella)



Afin d'éviter les incivilités et les dépôts non conformes, ils sont accessibles sur inscription préalable en remplissant le formulaire disponible sur <https://www.agglo-thionville.fr/infos-pratiques/compostage/>

- La création d'un site pédagogique « Le jardinage durable » à la déchetterie communautaire de Yutz,
- Un événement grand public à la déchetterie de Yutz.

LE CHANTIER DE LA (FUTURE) PISCINE DE BASSE-HAM A LE VENT EN POUPE

Après un hiver relativement clément, le chantier de la piscine intercommunautaire de Basse-Ham a bien avancé, au point de laisser espérer une livraison d'ici la fin d'année. On voit à présent se dessiner avec davantage de précision les principaux volumes qui vont constituer le centre aquatique.



LA MAISON DU LUXEMBOURG OUVRE GRAND SES PORTES

Frontaliers, touristes, curieux... à vos agendas ! La Maison du Luxembourg organise en exclusivité une journée portes ouvertes jeudi 23 juin 2022 de 10h à 17h, jour de la fête nationale au Luxembourg. Sur place, vous pourrez échanger avec l'équipe de la Maison du Luxembourg et de ses partenaires fiscaux. Emploi, questions juridiques, impôts, retraite, loisirs, sites touristiques... Tous les sujets touchant au Grand-Duché pourront être abordés dans une ambiance conviviale. Alors, n'hésitez pas à franchir le pas. L'entrée est libre.



Maison du Luxembourg
Thionville



TOUTES LES INFOS

[MAISONDULUXEMBOURG.FR](https://maisonduluxembourg.fr)

Maison du Luxembourg Thionville

COORDONNÉES

1-3 rue Grande-Duchesse Charlotte
F-57100 THIONVILLE
+33 (0)3 82 58 90 52
maisonduluxembourg.fr/contact/

HORAIRE D'OUVERTURE

En accès libre : Du mardi au vendredi de 13h00 à 17h30 et le samedi de 9h à 13h
Sur rendez-vous : Mercredi et jeudi matin

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : FRANCE RÉNOV VOUS ACCOMPAGNE

À l'initiative de la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville, un espace Conseil France Rénov' (anciennement Espace FAIRE/ Espace Info Energie) accueille et renseigne les propriétaires occupants, les propriétaires bailleurs, les futurs propriétaires et les copropriétaires des 13 communes.

Ce service public a pour objectif de guider les ménages dans leurs projets de rénovation énergétique. Le Conseiller France Rénov' apporte l'information financière, technique et juridique avec un conseil personnalisé en fonction de la capacité financière du ménage et des caractéristiques de son logement. Il pourra vous apporter un conseil neutre, indépendant et gratuit (hors démarches commerciales) en matière d'isolation, de ventilation ou sur les différents modes de chauffage.

Il peut vous accompagner tout au long de votre projet de rénovation, de l'évaluation énergétique (hors audit énergétique), jusqu'à la mobilisation de certaines aides financières. Si vous envisagez des travaux pouvant entraîner un gain énergétique de 35%, une visite du logement avant travaux est possible afin de proposer des solutions adaptées au logement et vous aider dans votre choix.

Pour plus d'informations, prenez contact avec votre Conseiller France Rénov' territorial.

Quentin FRANÇOIS

Espace Cormontaigne -
1A avenue Gabriel Lippmann - YUTZ
03 82 87 45 32 du lundi au vendredi
faire-moselle-nord@adil57.fr



UNE INFORMATION JURIDIQUE GRATUITE

La Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville met également à la disposition des ménages, qu'ils soient locataires, propriétaires, copropriétaires, futurs propriétaires, personnes rencontrant des difficultés (état du logement et paiement du loyer), un service d'information juridique, gratuit, neutre et objectif sur les questions liées :

- à la gestion locative,
- à la gestion d'une copropriété,
- aux contrats de construction, de travaux et de vente,
- aux assurances,
- à la fiscalité immobilière,

- aux relations avec les professionnels de l'immobilier,
- aux aides à l'accès et au maintien dans le logement.

Prenez contact avec le conseiller juriste de l'ADIL 57 ou prenez rendez-vous à la permanence de Yutz.

Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Moselle :
8 rue Gambetta, 57000 METZ
03.87.50.02.60
contact@adil57.fr



THIONVILLE : LA RUE GAMBETTA BIENTÔT DOTÉE D'UN BASSIN D'ORAGE

Afin d'améliorer la qualité de son système d'assainissement et de s'adapter aux évolutions réglementaires, la Communauté d'Agglomération entreprend chaque année des travaux de mise en conformité sur son réseau d'assainissement.

Actuellement, un nouvel ouvrage est en phase de construction, rue Gambetta à Thionville, en amont du Site Environnemental de Traitement des Eaux Usées. Il s'agit d'un bassin de 4 000 m³ destiné à la rétention des effluents provenant des communes de Thionville et Terville. Avec le nouvel équipement, ces effluents seront dans un premier temps stockés avant d'être renvoyés par débit contrôlé vers le site de traitement, ce qui aura pour effet de réguler le flux et ainsi améliorer le fonctionnement du système d'épuration. Ces travaux, ont débuté en février pour une durée estimée de 11 mois.

Traiter à la source

Majoritairement unitaire, le réseau relié au Site Environnemental de Traitement des Eaux Usées de Thionville transporte les eaux usées et les eaux pluviales dans un seul et même conduit. S'il cumule les avantages de l'économie (un seul réseau) et de la simplicité (un seul réseau à gérer), le procédé présente comme inconvénient majeur de déverser des eaux usées dans le milieu naturel en cas de fortes précipitations. Afin de limiter ces rejets vers la Moselle, l'Agglo a donc entrepris depuis plusieurs années, la réalisation de plusieurs bassins de rétention. Celui de la rue Gambetta reste le plus imposant en terme de capacité et de coût : 4 000 000 € HT. Attribué au groupement Sade, Durmeyer et Future Pipe, le projet a fait l'objet de subventions du Département de la Moselle et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (57% du montant total).

TERVILLE ET MANOM : CHANGEMENT DE CAP POUR LES EAUX PLUVIALES

Cinq cents mètres. C'est la longueur des tuyaux que les équipes d'Eurovia ont installés tout au long de la rue Lyautey pour dévier les eaux pluviales. Etabli dans le cadre du programme de déconnexion des eaux pluviales du réseau d'assainissement, le chantier a consisté à créer un poste de refoulement pour reprendre les eaux pluviales de la ZAC du Parc d'Activité Technologique à Terville et les faire transiter vers le cours d'eau « Le Veymerange ». Le coût des travaux s'élève à 314 891 €, financé à 100 % par la CAPFT.

A Manom, dans la rue de Lagrange, les équipes en charge du chantier ont procédé à la réhabilitation par chemisage continu du collecteur. Cette technique consiste à réparer l'intérieur des canalisations (de 430 mètres, au diamètre de 250 millimètres) sans ouverture de tranchée, par un procédé mêlant gaine textile et résine. Cette gaine, insérée à l'intérieur du collecteur, vient se plaquer contre la paroi de la canalisation existante. Elle est ensuite séchée par

vapeur ou par UV. La résine contenue dans la gaine durcit et devient auto-structurante. Une deuxième phase de travaux est prévue ultérieurement. Le coût total des travaux est chiffré à 84 000 € HT.



SOUTIEN AU SPORT : L'AGGLO RÉAFFIRME SON ENGAGEMENT

L'Agglo et le sport, c'est une longue histoire. Depuis 2008 en effet, la Communauté d'Agglomération apporte un soutien sans faille aux clubs de haut niveau, aux sportifs du territoire et aux événements sportifs organisés sur les treize communes. En 2021, elle a réalisé un diagnostic du territoire et lancé un audit après des maires des 13 communes, démarches qui l'ont conduite à adapter les modalités d'attribution des aides aux clubs. Pour que rayonnent (encore davantage) les couleurs de l'Agglo.

En une décennie, la physionomie du territoire a évolué et avec elle, la pratique sportive, sous toutes ses formes. Afin de dresser un panorama représentatif de ces évolutions et de répondre aux nouveaux besoins des clubs, la Communauté d'Agglomération a lancé un audit auprès des maires des 13 communes pour recueillir leur vision du sport, les priorités, les projets et les préoccupations pour les prochaines années. En parallèle, un diagnostic sportif du territoire portant sur la pratique sportive, les équipements et les événements sportifs organisés a été réalisé. Deux documents qui ont permis à la Communauté d'Agglomération de réaffirmer ses orientations en matière de soutien, en modifiant néanmoins certaines modalités d'intervention. Elles sont désormais les suivantes :

- Pour les sports collectifs, un maintien des subventions pour les clubs classés à l'un des trois premiers rangs de la hiérarchie nationale :
 - Rang 1 : 50 000 euros ;
 - Rang 2 : 25 000 euros ;
 - Rang 3 : 15 000 euros ;
- Pour les sports individuels pratiqués en équipe, une augmentation de la subvention attribuée aux clubs évoluant au 1er rang national portée

à 8 000 € (jusqu'à présent, une subvention de 5 000 € était attribuée, quel que soit le classement) :

- Rang 1 : 8 000 €
- Rangs 2 et 3 : 5 000 €

Ainsi, la Communauté d'Agglomération concentre son soutien vers les clubs sportifs évoluant au plus haut. Des subventions continueront également à être accordés à des événements sportifs à très fort rayonnement comme le Tour de Moselle, Hemera Trail, le Triathlon Tour, le triathlon de Basse-Ham, le gala de boxe Thaï, la course du fort de Guenrange et pour la première fois, le semi-marathon de Thionville.

Une aide ciblée et complémentaire

Si, par le biais de son soutien, la Communauté d'Agglomération a pour ambition de valoriser les clubs et les événements emblématiques du territoire, les communes en revanche ne manquent pas d'apporter leurs contributions financières aux clubs des 13 communes. Ces deux aides complémentaires contribuent ainsi au dynamisme des structures du territoire.



CLUB | **PORTES DE FRANCE** **THIONVILLE**

A clubs d'exception, Label d'exception

Il est des clubs qui se démarquent par leurs résultats, d'autres par leurs pratiques, d'autres par leur nombre de licenciés. Afin de valoriser ces clubs d'exception, un Label « Portes de France – Thionville » a été créé, distinction assortie de l'attribution d'une subvention complémentaire de 5 000 euros. C'est ainsi que le Sporting Club Thionvillois (SCT) a été labellisé car il répond à tous les critères à savoir :

- Il est le seul club à proposer la pratique des activités de la natation (apprentissage-perfectionnement-entraînement à la natation course, au water-polo, et organisation d'animations aquatiques à destination de tous les publics) ;
- Il utilise le Centre Aquatique Communautaire de Thionville ;
- Il évolue au 2ème rang national en water-polo (Nationale 1) et obtient chaque année des médailles aux championnats de France dans les catégories de jeunes. A ce titre, il contribue largement au rayonnement du territoire à l'échelle nationale ;
- Il présente un projet de club exemplaire en termes de formation, d'animation du territoire et de dynamisme territorial ;
- Il est, à ce jour, le club sportif qui possède le plus grand nombre d'adhérents : 1 711 adhérents.



Un territoire dynamique

Sur notre territoire, qui compte plus de 80 000 habitants, on recense à ce jour :

- 185 associations sportives ;
- Plus de 50 disciplines sportives différentes ;
- 27 000 adhérents ;
- Une vingtaine de sportifs de haut niveau (inscrits sur liste ministérielle) ;
- 75 emplois sportifs (33 clubs employeurs) ;
- En moyenne, 4 à 5 bénévoles réguliers par association (consacrant au moins 8h/mois au club – données nationales) ;
- Plus de 500 équipements sportifs ;
- 36 sentiers pédestres (280 km de boucles et circuits) ;
- Près de 75 km de pistes cyclables gérés par la Communauté d'Agglomération ;
- Une quinzaine de salles de sport privées (fitness, musculation) ;
- Plus de 200 manifestations sportives organisées sur le territoire chaque année ;

Définition consensuelle

La pratique sportive est omniprésente dans la vie des Français et l'on constate une grande diversité de pratiques : en autonomie, en club, en loisirs, en compétition, de façon occasionnelle, régulière ou intensive.... Mais que recouvre précisément ce terme ? Selon la Charte européenne du sport (1992), « le sport renvoie à toutes formes d'activités physiques qui, à travers une participation organisée ou non, ont pour objectif l'expression ou l'amélioration de la condition physique et psychique, le développement des relations sociales ou l'obtention de résultats en compétition de tous niveaux ».

L'AGGLO S'ENGAGE DANS LA LUTTE CONTRE LES DÉSERTS MÉDICAUX

La question de la désertification médicale est au cœur des préoccupations des territoires. En sa qualité de médecin-hospitalier, Pierre Cuny, le président de la Communauté d'Agglomération, souhaite apporter ses propositions pour alimenter les prochains débats et ainsi contribuer à l'instauration d'une réponse adaptée à cette problématique de santé.

Pierre Cuny, en sa qualité de conseiller départemental et de médecin, s'est rendu récemment au Département de la Moselle pour alerter ses pairs sur l'urgence de la situation liée à la désertification médicale. Si la crise Covid a en effet mis en lumière un personnel médical et paramédical d'une solidarité exceptionnelle suscitant l'admiration de tous, elle a également dévoilé un système de soins hospitalier à bout de souffle. Instauré en 2020, le Ségur de la santé a certes partiellement répondu à certaines des préoccupations du monde de la santé, sans pour autant empêcher la désertification progressive de certains territoires.

Selon Pierre Cuny, « la question n'est pas de former de nouveaux médecins mais de mieux les répartir sur le territoire. La région Grand Est et les régions situées au Nord de la Loire, les régions rurales et frontalières sont particulièrement touchées par cette inégalité ».

Afin d'enrayer le phénomène, le Président de la Communauté d'Agglomération a formulé plusieurs propositions :

- Revenir à une formation médicale régionale en mettant en adéquation les besoins d'une région et les postes médicaux ouverts ;
- Envisager un « numerus clausus » à l'installation, ce qui supposerait une liberté d'installation réglementée favorisant l'installation en zone de pénurie médicale. En cas de surreprésentation dans une région, le conventionnement avec l'assurance maladie ne serait plus automatique. Ce système existe en partie pour les infirmiers.

- Envisager un acte de remboursement de consultation majoré dans les territoires à grande pénurie médicale comme les zones rurales et les régions frontalières qui pâtissent du différentiel du prix de la consultation entre la France et le pays voisin.
- Rendre la carrière médicale en milieu hospitalier encore plus attractive. Plusieurs milliers de postes de praticiens hospitaliers sont vacants dans les hôpitaux.

Afin de maintenir une densité stable de professionnels et d'anticiper les départs en retraite, la Communauté d'Agglomération a d'ores et déjà engagé une campagne d'actions en faveur de l'installation de soignants sur son territoire par le biais du Contrat Local de Santé. Cette démarche initiée en 2019 a pour ambition de développer est d'encourager l'installation et l'exercice des médecins généralistes et de certains spécialistes actuellement en déficit sur le territoire : gynécologues, ophtalmologues, endocrinologues, diabétologues, rhumatologues, pédiatres et dermatologues. Il s'agit d'apporter une aide financière à l'installation à hauteur de 50% de l'investissement engendré (matériel médical, informatique et ameublement) dans la limite de 10 000 € par praticien. Depuis 2019, 3 praticiens ont pu s'installer sur le territoire et 4 autres sont en cours d'installation.



L'AGGLO S'ASSOCIE AUX PERMANENCES DE SOINS

Connaissez-vous l'ADPS 57 ? Il s'agit d'une Association Départementale de Permanence des Soins de Moselle dont la mission est d'apporter une réponse aux demandes de soins de patients et dont l'état ne nécessite pas de se rendre aux urgences. Ce dispositif qui s'apparente à un cabinet de garde tenu par des soignants est accessible uniquement en dehors des heures de consultation (week-ends, soirs, nuits, jours fériés...).

Depuis 2018, la Ville de Thionville possède son propre cabinet. Il est situé au sein de l'hôpital Bel-Air où des permanences sont assurées par un médecin. Un autre médecin rattaché au dispositif pratique des visites à domiciles, en EHPAD et pendant les gardes à vue (dans le cadre judiciaire) et établit les certificats de décès. Les permanences au cabinet ont lieu tous les soirs de 20h à minuit et les week-ends et jours fériés de 8h à minuit.



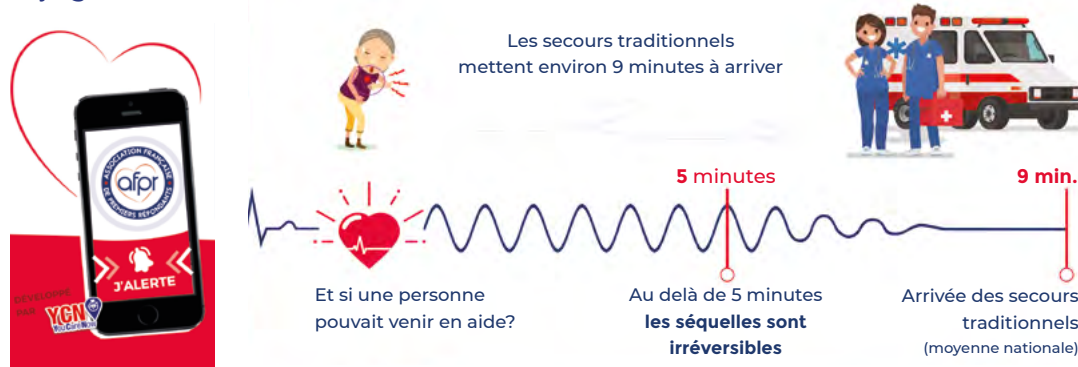
Attention : les patients ne doivent pas se rendre directement au cabinet de garde. Une régulation des arrivées se fait par le biais du service Médigarde ou du 15, numéro des urgences médicales.

Ce système de régulation permet une bonne orientation des patients dans le système de soins, limitant l'afflux des personnes vers les urgences. Une moyenne de 5 000 consultations y sont tenues en une année.

Afin de contribuer à améliorer le parcours de soin la Communauté d'Agglomération a décidé de financer une partie du dispositif à hauteur de 20 000 €.

ET SI VOUS PRENIEZ 10 MINUTES POUR SAUVER DES VIES ?

Sauver des vies, c'est ce que propose AFPR Appli en alertant les personnes formées aux gestes de premiers secours lorsqu'un arrêt cardiaque survient près d'elles. Vous êtes formé ? Rejoignez le réseau de citoyens sauveteurs !



50 000 personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque chaque année en France. Malheureusement, le taux de survie n'est que de 8 %. En cause, le délai pour prodiguer les premiers gestes de secours à la victime. Les secours mettent en moyenne 9 minutes pour arriver, or chaque minute qui passe sans agir, c'est 10 % de chances de survie en moins.

Il est donc essentiel d'intervenir avant l'arrivée des secours traditionnels. C'est dans cette logique qu'AFPR appli a été conçue. Reliée aux services de secours (15 et 18), elle alerte les secouristes de proximité, aussi appelés les premiers répondants. Ils peuvent ainsi pratiquer un massage cardiaque sur la victime avant l'arrivée des secours, augmentant significativement ses chances de survie.

Comment devenir premier répondant ?

Il suffit de télécharger l'application AFPR Appli puis de se créer un compte. Lors de la création du compte,

prenez à télécharger une photo de votre diplôme de secouriste (PSC1, SST...) pour valider votre statut de premier répondant. Et surtout, autorisez la géolocalisation permanente pour être sûr d'être alerté en cas d'arrêt cardiaque.

Comment fonctionne l'application ?

- 1 - Signalement d'un arrêt cardiaque
- 2 - Géolocalisation des premiers répondants les plus proches
- 3 - Envoi d'une alerte aux premiers répondants afin de leur demander s'ils sont disponibles
- 4 - En cas de validation de la disponibilité, l'application guide le premier répondant jusqu'au lieu de l'arrêt cardiaque
- 5 - Si un défibrillateur se trouve à proximité, l'application y guide le premier répondant.

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES : PARTENARIAT RENFORCÉ

Dans le cadre de l'action déployée par son Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CISPDR), la Communauté d'Agglomération vient de signer un contrat local de mobilisation et de coordination contre les violences sexistes et sexuelles. Le nouveau dispositif réunit 15 partenaires institutionnels selon un nouveau type de collaboration sur le territoire.

En France, au cours de l'année 2021, 127 personnes seraient décédées sous les coups de leur conjoint(e), dont 104 femmes. Sur le territoire de Portes de France, les violences conjugales auraient triplé depuis 2018, phénomène amplifié par les confinements successifs. En 2021, en Moselle, 4 femmes auraient perdu la vie sous les coups de leur conjoint.

Afin d'enrayer ce fléau national, la Communauté d'Agglomération Portes de France – Thionville a mis en place un outil au service de ses communes : le contrat local de mobilisation et de coordination contre les violences sexistes et sexuelles. Ce dispositif, déployé dans le cadre du CISPDR (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation) et à l'initiative de Marie-Laure Vautrin, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité, est la concrétisation au niveau local de la loi du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes.

Il aura pour ambition de renforcer l'action partenariale existante par le biais d'une nouvelle organisation collective de travail, sous la forme d'un maillage territorial de proximité. Ce nouveau schéma directeur étant censé améliorer la prise en charge du parcours des victimes mais aussi des auteurs de violences. Les actions et de sensibilisation et de prévention seront également renforcées.

Les fondements

Signé au mois de mars pour une période de 3 ans, le contrat était précédé de plusieurs rencontres entre les différents acteurs concernés : Conseil



Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CISPDR), associations, le Parquet, la Police, le Département de la Moselle, le CHR, l'Education Nationale... Au cours de ces entrevues, une carte mentale a été élaborée, permettant de visualiser l'activité de chacun des partenaires et les liens qui les unissent. 4 piliers ont également été définis : la prévention, la prise en charge sociale, la prise en charge médicale et le traitement judiciaire. Dispositif évolutif privilégiant une approche pluridisciplinaire de la violence, le contrat pourra par la suite intégrer des outils supplémentaires selon les apports de chacun des partenaires.

Champs d'actions

Comme son nom l'indique, le cadre d'action du contrat ne se limitera pas aux seuls couples et aux femmes mais sera élargi à toute victime de violence et aux auteurs ainsi qu'à toutes les formes de violences.



DES PROFESSIONNELS SONT ENGAGÉS À VOS CÔTÉS



TOUS MOBILISÉS CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

#NeRienLaisserPasser

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site :

ArretonsLesViolences.gouv.fr



NUMÉROS
D'URGENCE

17 **114**

STAGE ADOS AU NEST : FAIRE NAÎTRE LE GOÛT DU THÉÂTRE

Dans le cadre du contrat de ville, le NEST de Thionville en partenariat avec plusieurs structures sociales, propose pendant les vacances scolaires 2022 un stage d'initiation au théâtre à des adolescents issus des quartiers dits prioritaires.

Faire découvrir de l'intérieur le théâtre de Thionville à des jeunes gens, leur permettre de s'épanouir dans un groupe où chacun se sentirait respecté, leur offrir l'occasion de se révéler à travers différentes propositions artistiques théâtrales, les inviter à prendre la parole en public sans craindre le regard de l'autre... tels sont principaux objectifs affichés par le NEST, initiateur du stage « ados » proposé à des jeunes de 14 à 18 ans sous la forme de trois sessions d'une semaine pendant les vacances scolaires de février, avril et juillet.

Catalyseur de rencontres décisives, ce stage culturel s'appuie sur l'étroite collaboration qui lie le NEST au centre social O Couleurs du Monde de Yutz et à l'équipe de prévention spécialisée d'Apsis-Emergence à la Côte-des-Roses à Thionville. Une synergie qui affiche pour ambition de conduire ces adolescents à oser pousser la porte d'un théâtre.

L'immersion comme mot d'ordre

Le principe du « stage ados » est simple : chacun des deux acteurs sociaux impliqués a constitué un groupe de 14 adolescents. Encadré par deux comédiens, ils sont invités à explorer les diverses possibilités

qu'offre la pratique théâtrale : exercices sur le corps, l'espace et la voix, travail sur l'improvisation, sur les textes... Avec une immersion progressive dans l'univers de la représentation puisque les trois premiers jours de stage de chaque session se déroulent dans les locaux du centre social d'origine, les deux derniers jours au NEST où les jeunes ont été mis en relation avec la troupe Young'n'Club. Cette formation d'adolescents est impliquée dans la programmation du NEST, notamment à travers le festival « la Semaine Extra ».

Show final et perspectives

Pour finir sur une tonalité festive, les deux groupes de stagiaires se réuniront à la fin de la troisième session de stage (juillet) pour présenter le fruit de leur travail et de leur implication sous la forme d'un spectacle devant leurs familles et leurs proches.

De cette immersion dans le monde du spectacle et de leur participation au festival naîtra peut-être chez certains adolescents participant au stage, une envie de s'investir dans les activités théâtrales du NEST.



Le Young'n'club

Le Young'n'Club, c'est le club théâtre du NEST, un atelier dédié aux ados pour expérimenter le plateau et le travail du corps et du texte. Il est animé dès octobre, par le comédien Sébastien Poirot. Seul prérequis pour y participer : de la motivation et de la régularité, indispensables pour bien avancer. Les objectifs ? Se surprendre soi-même, créer des liens avec les autres et vivre des émotions fortes.

CHRONIQUE PATRIMONIALE DE L'AGGLO : L'AEDICULA DE FONTOY

En 2013, un objet particulièrement intéressant et rare est venu compléter les collections du Musée de la Tour aux Puces de Thionville : un sarcophage monoxyle datant de la période carolingienne.



En 1987, la Direction des Antiquités Historiques et Préhistoriques de Lorraine lançait une prospection sur le tracé de l'autoroute A30 Knutange-Boulange. Les fouilles permirent la mise au jour d'un objet surprenant au lieu-dit Moderewiese, une petite maison sculptée dans le calcaire local, une aedicula datant de la période Gallo-romaine bientôt dévolue au Musée de la Tour aux Puces de Thionville.

Une aedicula est une reproduction réduite d'une villa rurale au sens latin du terme, le bâti principal d'un établissement agricole comme on en trouvait dans nos régions au Haut Empire romain du I^{er} au III^e siècle de notre ère. L'objet se présente sous l'allure d'une maison à plan rectangulaire dont la face est ornée d'un portique à trois baies rectangulaires surmontées d'une avancée formée par trois frontons. La toiture est représentée par des stries parallèles entrecroisées ne suggérant pas des tuiles plates romaines (tégulae) mais plutôt de grandes ardoises ou pierres plates carrées.

Mais quelle pouvait-être sa destination ? Une maquette destinée à un futur propriétaire, voire une destination ludique ou décorative ? Peut-être, mais plus sûrement un objet votif, élément d'un culte domestique. En effet, les Romains, ou plutôt les Gallo-romains disposaient chez eux d'autels domestiques

agrémentés de représentations de divinités. Certains priaient le panthéon gréco-romain, comme Apollon ou Mercure pour leur conférer la santé, mais les cultes domestiques restaient incontournables à l'instar des Lares, esprits de la famille, les Pénates pour le garde-manger et la cuisine, et autre Mânes, ceux des morts. Ces divinités étaient chargées de veiller sur la maisonnée, ses occupants et auguraient de récoltes abondantes et de la sécurité générale de l'exploitation.

Cette aedicula serait ainsi une représentation des dieux Lares, esprits de la domus protégeant toute la maisonnée des coups du sort. Ces divinités honorées permettaient la prospérité du domaine et de tous les membres du foyer.

Ces miniatures ne sont pas très nombreuses à avoir été mises au jour mais trois d'entre-elles ont été découvertes au Grand-Duché de Luxembourg, sur le site du Titelberg situé à quelques encablures de Fontoy. D'autre civilisations ont également livré des maquettes architecturales, comme l'Égypte, la Mésopotamie la Grèce ou le monde romain. Reste à déterminer si leur rôle était purement architectural ou symbolique, voire culturel.

Texte : Bruno TOUVERON

PAYS THIONVILLOIS TOURISME

Le Pays Thionvillois aux petits soins des cyclistes



Afin d'offrir aux cyclistes un accueil touristique optimal et des services adaptés et de qualité, Pays Thionvillois Tourisme s'est engagé depuis 2018 dans la démarche Accueil Vélo et a obtenu son renouvellement de labellisation en ce mois d'avril.

Cette année, plusieurs de nos partenaires sont sur la dernière ligne droite pour obtenir, eux aussi, le label Accueil Vélo : Camping de Mallang, Hôtel Mercure Thionville Centre Porte du Luxembourg, Hôtel B&B Thionville Centre Gare. Soyez sûr d'être bien reçus !

Le label Accueil Vélo, c'est la garantie pour le cycliste de :

- Être à moins de 5 km d'une piste cyclable.
- Disposer d'un équipement adapté pour les cyclistes : range vélos pour stationner, kit de réparation.
- Bénéficier d'un accueil chaleureux (informations et conseils utiles, itinéraires, météo, etc...).
- Disposer de services adaptés aux cyclistes.

Pour faciliter le séjour des cyclotouristes sur place, l'équipe de Pays Thionvillois Tourisme met à leur disposition de la documentation spécifique : plans des itinéraires, liste de loueurs et réparateurs de vélos, hébergements et restaurants adaptés à l'accueil des cyclotouristes...

Nous disposons également d'un kit de réparation pour les petites avaries (crevaisson, jeu de clés, pompe à vélo...). Sur demande, ils ont la possibilité de recharger leur vélo électrique et de remplir leur gourde.

Thionville à vélo

Vos jambes vont mouliner et vos yeux n'auront plus qu'à admirer !

Pays Thionvillois Tourisme, en collaboration avec la Ville de Thionville, l'OMS, le Cyclo Sport Thionvillois et le Club VTT de Thionville, vous donne rendez-vous le dimanche 5 juin à partir de 10h. Une journée entièrement dédiée à la promotion du vélo et de notre beau territoire pour valoriser les mobilités douces.

Depuis la place Anne Grommerch, 4 circuits vous seront proposés : 5 à 10 km en cœur de ville ou 20 à 40 km en ville et sa périphérie pour les plus sportifs. À cette occasion et pour votre sécurité, la ville sera fermée à la circulation des voitures de 10h à 14h. Un creux ? Vous pourrez retrouver une petite restauration sur place.

www.thionvilletourisme.fr



La carte des pistes cyclables et sentiers de randonnées de l'Agglo est disponible dans les mairies du territoire et à Pays Thionvillois Tourisme.

Bonne promenade !

**4/5
juin**
Nautic'Ham

FÊTE DE L'Eau

Basse-Ham



**Animations, restauration,
croisières, feu d'artifice...**